

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone 18 septembre 2020 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

A huis clos

1. DOSSIER DISCIPLINAIRE – PROPOSITION DE SANCTION – AUDITION DE 4 AGENTS

1A. Audition travailleur 1

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide ne pas prendre de décision en séance ; de mettre en suspens le dossier en attendant l'issue de l'action au pénal introduite par le SPF Santé Publique ; de se porter partie civile dans le dossier afin d'y avoir accès.

1B. Audition travailleur 2

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide ne pas prendre de décision en séance ; de mettre en suspens le dossier en attendant l'issue de l'action au pénal introduite par le SPF Santé Publique ; de se porter partie civile dans le dossier afin d'y avoir accès.

1C. Audition travailleur 3

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide ne pas appliquer de sanction lourde et de renvoyer le dossier au Collège de zone.

1D. Audition travailleur 4

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide ne pas appliquer de sanction lourde et de renvoyer le dossier au Collège de zone.

En séance publique

2. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 10 JUILLET 2020

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 10 juillet 2020.

3. DÉCISION DE LA TUTELLE – COMPTES 2019 – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province du 29 juillet 2020 approuvant les comptes de la zone de secours DINAPHI pour l'exercice 2019.

4. CONVENTION AMU - MODIFICATION 2021

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la modification de la convention AMU pour 2021 en supprimant le 2^e départ ambulance du poste de Couvin et en organisant une garde H24/7 au poste de Gedinne ; De transmettre la présente décision au SPF Santé Publique.

5. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROFESSIONNALISATION DE SAPEURS-POMPIERS – APPEL À CANDIDATURES POUR CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de constituer une réserve de professionnalisation de sapeurs-pompiers pour la zone ; De fixer la description de fonction tel que figurant dans l'avis de recrutement, qui restera annexé à la présente décision ; D'approuver le règlement suivant relatif à l'épreuve de professionnalisation de sapeur-pompier et à la composition du jury :

- 1) L'épreuve de professionnalisation de sapeur-pompier est composée de 3 épreuves :
 - Épreuve pratique : POS (procédure opérationnelle standardisée)
 - Épreuve écrite : 2 questions de mise en situation
 - Épreuve orale : entretien libre.

Il convient d'obtenir au moins 50 % des points à chaque épreuve, pour être admis à l'épreuve suivante et, à la fin des épreuves, être considéré comme lauréat.

- 2) Le jury est composé comme suit :
 - 2 membres de l'Etat-Major de la zone DINAPHI
 - 1 membre de l'Etat-Major d'autres zones de secours
 - 1 membre du Collège de zone
 - La Directrice administrative

De valider l'avis de recrutement tel que proposé ; De charger le Collège de lancer l'appel à candidatures dans les meilleurs délais et de pourvoir aux postes de membres du jury tel que décidé à l'article 3.

6. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROMOTION SERGENT VOLONTAIRE – APPEL À CANDIDATURES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de lancer un appel à candidatures pour 5 emplois de sergent volontaire au sein de la zone de secours DINAPHI, à pourvoir par promotion ; D'approuver comme suit la composition du jury pour la promotion de 5 sergents volontaires :

- 2 officiers de la zone DINAPHI ayant au moins le grade de lieutenant
- 1 officier d'une autre zone de secours ayant au moins le grade de lieutenant

De charger le Collège de lancer l'appel à candidatures dans les meilleurs délais.

7. RATIFICATION DÉCISION COLLÈGE 10/07/20

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de ratifier la décision suivante prise par le Collège le 10 juillet 2020 :

a) Réparation de la PMF de Vresse

Vu l'urgence, le Collège de Zone décide d'approuver la commande LPCOL19/1777 pour la réparation de l'ambulance AMDI02 de Dinant auprès du garage C. Havelange à Dinant, pour un montant de € 4.990,81 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 351/ 745-98.

7A. RATIFICATION DÉCISION COLLÈGE 10/07/20

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le remplacement d'une porte sectionnelle du poste de Florennes, pour un montant estimé de 3.700 € HTVA ou 4.477 € TTC ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, article 3513/723-30.

A huis clos

8. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SERGENT VOLONTAIRE – DÉSIGNATION À UNE FONCTION SUPÉRIEURE (PROLONGATION)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de procéder à la désignation de 3 agents volontaires à la fonction supérieure de sergent, pour une nouvelle période de 6 mois à partir du 1^{er} octobre 2020.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROFESSIONNALISATION CAPITAINE – DÉSIGNATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre en stage de professionnalisation au grade de capitaine, d'une durée de 6 mois, le seul candidat ayant présenté et réussi le concours de professionnalisation.

10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE – ANNULATION ENGAGEMENTS

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'annuler l'engagement de deux stagiaires sapeurs-pompiers volontaires qui n'ont pas réussi l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE DE BEAURAING – DÉMISSION HONORABLE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'accorder la démission honorable à un sergent volontaire au Poste de Beauraing, à la date du 31 août 2020 ; D'accorder un capital de départ tel que prévu dans le statut organique de Beauraing.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

